



## SENSIBILISER ET INFORMER ACTIONS PÉDAGOGIQUES



Les 3 sites d'observation à Chalon-sur-Saône



Les élèves sur le parcours



Place de Beaune - la ville fortifiée



Laënnec - la ville des 30 glorieuses



St Jean des Jardins - la ville durable actuelle

À l'occasion du Mois de l'architecture contemporaine en Bourgogne, le Lycée Emiland Gauthey de Chalon-sur-Saône souhaite faire intervenir le CAUE de Saône-et-Loire afin de sensibiliser les élèves à l'architecture contemporaine, à l'évolution de l'habitat et aux mutations urbaines, en prenant appui sur l'exemple de la ville de Chalon-sur-Saône et en se questionnant sur la notion de ville durable.

### OBJECTIF :

Rendre sensible les échelles et enjeux urbains, architecturaux et énergétiques.  
Comprendre les données de la ville durable à travers l'évolution urbaine de Chalon-sur-Saône et des problématiques de l'habitat.  
Valoriser et enrichir les compétences et les connaissances des élèves en s'appuyant sur des réalisations architecturales locales.

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Présentation de la séance et définitions. Les élèves sont divisés en trois groupes.  
Un parcours à travers la ville de Chalon permet de se rendre sur des lieux caractéristiques de différentes époques. Sur chaque site, chaque groupe d'élève observe soit l'environnement urbain, soit l'architecture, soit les données énergétiques. Un document support comportant questions et plans à compléter est fourni, chaque groupe étant encadré par un architecte conseil ou un conseiller info-énergie du CAUE 71.

### DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION :

Une présentation générale de l'évolution urbaine de Chalon et de la notion de ville durable est tout d'abord effectuée en classe.

Le parcours amène ensuite les élèves à observer et analyser 3 sites :  
1/ Place de Beaune, rue Perrault - 2/ Laënnec-sud - 3/ Saint-Jean des Jardins

Ces 3 sites sont mis en correspondance avec 3 temps du développement urbain :  
1/ La ville fortifiée - 2/ La ville des 30 glorieuses - 3/ La ville durable actuelle

Sur chaque site, 3 échelles et mode d'observation sont demandés :  
1/ Situation urbaine - 2/ Composition architecturale - 3/ Données énergétiques

Parmi les éléments à observer, on note par exemple la densité bâtie des îlots, leur situation dans la ville, l'implantation des bâtiments, leur orientation, leurs caractéristiques thermiques...

Ces observations permettent aux élèves d'aborder la complexité urbaine (usages, réglementations, évolutions...) tout en leur donnant la possibilité d'effectuer des comparaisons historiques (permanences de certains phénomènes, changement d'enjeux selon les époques...) en se basant sur des données concrètes de leur environnement.

### INTERVENANTS :

Pour le Collège, Madame Delphine Bailly (enseignante en Histoire et Géographie)  
Pour le CAUE 71, Thomas Héritier et Laure Dugardin (architectes conseil), Landry Guillaud (conseiller info-énergie).